

6 AU 16
JUILLET
2017



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

En mode préparation pour la 50^e édition du Festival d'été de Québec

Québec, le jeudi 2 mars 2017 – Le Festival d'été de Québec célébrera sa 50^e édition en grand du 6 au 16 juillet prochains. À l'approche de ces festivités, le Festival fait peau neuve avec un tout nouveau site internet dynamique et convivial ! Le FEQ a également travaillé fort pour offrir une expérience enrichie aux festivaliers par l'élaboration de plusieurs changements et améliorations en vue de cet évènement phare qui arrive à grands pas. En mode préparation pour le 50^e FEQ!

À VOS CALENDRIERS

L'attente tire à sa fin ! Moins d'une semaine avant la mise en vente des laissez-passer et du dévoilement de la programmation tant attendue. N'oubliez pas de mettre ses dates importantes à vos agendas. Tous les détails au infofestival.com.

À noter à vos calendriers :

Prévente exclusive Desjardins (85\$) – 7 mars, 12 h

Dévoilement de la programmation – 8 mars, 12 h

Vente de laissez-passer, ZAS et Zone signature Bell (95\$) – 9 mars, 12 h

NOUVEAUTÉ – ZONE AVANT-SCÈNE ARGENT

Bonne nouvelle ! Un tout nouvel espace exclusif est maintenant disponible à la scène Bell pour permettre à plus de festivaliers de vivre une expérience de choix. La [Zone avant-scène Argent](#), située derrière la [Zone avant-scène Or](#), soit entre la régie de production et la loge corporative Casino de Charlevoix, peut accueillir

jusqu'à 2000 personnes. Cette zone intermédiaire garantit une place à l'acheteur en plus d'offrir un bar et des services sanitaires réservés.

La carte donne également accès à toutes les autres scènes, en admission générale, pendant les 11 jours du Festival. Les nouvelles cartes Zone avant-scène Argent sont vendues avec un privilège de renouvellement qui permettra aux festivaliers de s'assurer une place privilégiée au FEQ pour les éditions à venir.

Prix

350\$ - Unique (une seule carte, valide les 11 jours du Festival)

400\$ - Multiple (11 cartes datées, une carte valide par jour)

Tous les détails [ici](#) !

À noter que la majorité des cartes [Zone avant-scène Or](#) est associée à un privilège de renouvellement et que quelques centaines de cartes non renouvelables sont disponibles chaque année.

Les cartes [Zone signature Bell \(places assises\)](#) sont également associées à un privilège de renouvellement et le nombre de cartes disponibles chaque année est variable.

Les cartes Zone avant-scène Or, Argent ainsi que les cartes Zone signature Bell et les laissez-passer seront **en vente le 9 mars à midi**.

LE FESTIBUS

Autre nouveauté, le *FestiBUS*, ce titre de transport offert par le Réseau de transport de la Capitale pour les festivaliers, sera maintenant disponible en un seul clic sur le site internet du FEQ en même temps que le laissez-passer. Il sera donc possible de commander et de recevoir le tout par la poste au même moment.

Le *FestiBUS illimité* offre aux festivaliers des déplacements simples, sécuritaires et pratiques du 6 au 16 juillet au coût de 31 \$. La vente débute le 7 mars à 12 h pour les membres Desjardins et sera ouverte à tous le 9 mars pour la même période que la vente des laissez-passer réguliers. À compter du 1^{er} mai, le *FestiBUS* sera également disponible dans les points de vente du RTC.

***FestiBUS illimité du 6 au 16 juillet* – 31\$**

Tous les détails sur infofestival.com ou rtcquebec.ca

METALLICA

Le FEQ a fait bien des heureux le 13 février dernier lors de l'annonce officielle de la venue de Metallica pour le 50^e. Rappelons que leur dernier passage en 2011 avait attiré l'une des foules les plus impressionnantes à la scène Bell des plaines d'Abraham, réunissant au-delà de 100 000 personnes.

En raison de la nature intense et de l'envergure d'un tel spectacle, certaines règles ont été établies afin d'assurer la sécurité de tous et de permettre à tous les détenteurs de laissez-passer d'avoir accès au site. Ainsi, les poussettes ne seront pas permises à la scène Bell le soir du 14 juillet et tout enfant de moins de 12 ans devra obligatoirement posséder un laissez-passer et être accompagné d'un adulte.

Il se pourrait que les poussettes soient interdites d'autres soirs de grande affluence. L'information sera alors disponible sur le site internet du FEQ.

Les nouvelles normes de sécurité nécessitent davantage de rigueur et c'est pour cette raison que le Festival a choisi de mettre en place ces règles.

SOYEZ À L'AFFÛT le 8 mars prochain à 12h pour découvrir la programmation du 50^e !

**La 50^e édition du Festival d'été de Québec aura lieu 6 au 16 juillet 2017.
*Le Festival d'été de Québec est présenté par Bell en collaboration avec Coors Light.***

-30-

Pour information et demande d'entrevue :

Kenza Bélaichouche
Relationniste
Festival d'été de Québec
(418) 523-8830 poste 249
kbelaichouche@infofestival.com